

Lettre LYSIAS #2

année 2016

Associations participantes :

Lysias Angers - Lysias Assas-Melun - Lysias Bordeaux - Lysias Brest - Lysias Chambéry -
Lysias Clermont-Ferrand - Lysias Créteil - Lysias Dauphine - Lysias Descartes - Lysias Dijon - Lysias Evry - Lysias
Faco - Lysias HEAD - Lysias La-Roche-sur-Yon - Lysias La Réunion - Lysias Lille -
Lysias Lille-Catho - Lysias Metz - Lysias Montpellier - Lysias Nanterre - Lysias Nantes - Lysias Nîmes - Lysias Pan-
théon-Assas - Lysias Panthéon-Sorbonne - Lysias Perpignan - Lysias Poitiers - Lysias Reims - Lysias Rennes - Lysias
Saint-Denis - Lysias Sceaux - Lysias Toulouse - Lysias Vannes - Lysias Versailles

Édito

Chers lecteurs,

L'événement phare organisé par la Conférence Nationale Lysias, arrive à son terme avec la tenue des finales des trois concours L1, L2 et Eloquence. Et quel chemin parcouru pour en arriver là ! Rendez-vous compte : 72 candidats venus de toute la France et même d'Outre-mer, 96 juges, 6 lieux exceptionnels : le Collège des Bernardins, le Lycée Louis-le-Grand, le Tribunal administratif de Paris, la Cour administrative d'appel de Paris, le Théâtre des Feux de la Rampe et la Grand'Chambre de la Cour de cassation, mais aussi 576 macarons. Et tout ça pour une seule passion : l'éloquence !

Plus qu'un simple concours, c'est un moment privilégié de partages et d'échanges, où Sceaux rencontre Poitiers, Metz rencontre Bordeaux ou encore Lille rencontrant La Réunion. C'est un moment unique où les discours n'ont d'égaux que les souvenirs et les émotions qu'ils engendrent.

Mais la Conférence Nationale Lysias, c'est aussi plus que ça. L'association a pu organiser également cette année les joutes

«Lysias VS Lysias » mettant aux prises des membres des bureaux des associations participantes aux concours. S'est aussi tenue sa conférence annuelle sur le thème « L'éloquence de Lysias au XXIème Siècle » où est notamment intervenu Maître Thierry Levy. C'est également un site internet flambant neuf (www.conferencelysias.fr) qui s'associe à une présence accrue sur les réseaux sociaux avec un objectif : toucher le plus de monde possible !

J'espère que le lecteur appréciera ces lettres Lysias qui permettent de donner la parole à toutes les parties prenantes de l'association et ainsi de mieux comprendre toutes les personnes qu'elle mobilise chaque année.

Bonne lecture !

Théotime Aubert

Trésorier de la Conférence Nationale Lysias
Directeur de la publication

Où nous retrouver ?

<http://www.conferencelysias.fr/> - conferencelysias@gmail.com



Interview de Ninon Géraud

Ninon a représenté Lysias Lille au concours national Éloquence LM cette année.
Nous lui avons posé quatre questions pour connaître ses impressions après cette expérience.

Pourquoi as-tu décidé de participer au concours éloquence de Lysias Lille ? Comment s'est passé le concours local ?

C'est sur un coup de tête que je me suis inscrite. Il leur manquait un candidat, on me l'a proposé et j'ai accepté. Le concours local était très intéressant et instructif, mais aussi stressant, surtout lorsque nous sommes jugés par nos professeurs ou chargés de TD. Les critiques ne sont pas toujours plaisantes, mais elles sont nécessaires pour s'améliorer.

Décris-nous l'atmosphère du premier tour national, comment l'as-tu vécu ?

Le premier tour national est probablement le plus stressant: beaucoup de candidats, venant de partout en France. Tout le monde fait les cent pas devant les salles se répétant inlassablement son discours. On observe tout le monde du coin de l'oeil en se demandant lequel sera en face de nous.

Quel bilan tires-tu de ton expérience du concours national ?

Je tire une excellente expérience du concours national et je suis très fière d'être allée jusqu'au 2ème tour. Les candidats sont tous excellents et c'est amusant de voir que le sujet est perçu



différemment par chaque candidat. Cependant, je dois admettre que mon jury du 2nd tour a été très dur avec mon contradicteur et moi-même, on sentait que l'on était plus aux éliminatoires mais au concours national. On commençait à rentrer dans le vif du concours, dans la partie la plus dure et la plus exigeante.

Quels conseils pourrais-tu donner à ceux qui voudraient se lancer dans cette aventure l'année prochaine ?

Il faut essayer, se donner à fond ! Car qu'on passe un ou plusieurs tours c'est une expérience très enrichissante !!

Interview de Maître Aminata Niakaté

Aminata Niakaté est la Présidente de l'Union des Jeunes Avocats, un de nos partenaires de longue date :

Qu'est-ce que l'UJA, quelles sont vos actions ?

L'UJA est une association de jeunes avocats à vocation syndicale. Elle a une action de terrain à destination des jeunes avocats : elle les aide à trouver une collaboration via son atelier CV hebdomadaire et son système de petites annonces en ligne. L'UJA fixe annuellement un minimum de rétrocession d'honoraires recommandé par l'Ordre des Avocats (le Tarif UJA). Elle assiste les avocats lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés dans leur collaboration grâce à son service SOS Collaborateur. L'UJA accompagne également les projets d'installation ou d'association des jeunes avocats grâce à la permanence mensuelle de la Commission Installation et Association. L'UJA organise également un certain nombre de formations très pratiques pour aider les jeunes confrères à appréhender leurs premiers dossiers personnels et à développer leur clientèle. L'UJA s'efforce aussi de jouer un rôle dans le débat public sur les questions qui touchent aux intérêts de la profession d'avocat, à la Justice et aux questions d'égalité et de libertés. L'UJA a également des représentants au sein du Conseil de l'Ordre et du Conseil National des Barreaux pour porter la voix des jeunes avocats au sein des institutions de la profession.



Quels sont les enjeux actuels pour le jeune avocat ?

Je dirais que pour le jeune avocat, le principal enjeu réside dans la révolution numérique que la profession d'avocat doit faire. L'Ubérisation nous guette si nous n'entrons pas incessamment sous peu dans l'ère du numérique !

Autre enjeu, il est plus particulièrement pour la jeune avocate.

La profession d'avocat est malheureusement assez sexiste et mène la vie dure aux femmes. Elles sont discriminées au stade du recrutement, sont généralement moins bien rémunérées que leurs confrères masculins, ont moins facilement accès à l'association au sein de cabinets et sont régulièrement discriminées en cas de maternité.

Quels conseils pourriez-vous donner pour les étudiants se destinant à la profession d'avocat ?

Je leur conseillerais de faire des stages en cabinets d'avocats. La profession d'avocat est passionnante mais aussi difficile. Elle est souvent très fantasmée dans l'imaginaire des étudiants. Il faut identifier le type de matière que l'on souhaite pratiquer et le type de structure au sein duquel l'on souhaite exercer en se confrontant à la réalité pour éviter toute désillusion. Je dirais aussi qu'il n'est pas superflu d'avoir développé quelques compétences en management, en comptabilité ou en gestion de ressources humaines en école de commerce ou ailleurs. L'avocat est également un entrepreneur qui a vocation à développer sa clientèle, son chiffre d'affaires, à gérer des équipes etc... Participer à un concours d'éloquence tel que celui de la

Conférence Lysias est par ailleurs un exercice aussi utile que stimulant lorsque l'on se destine à la profession d'avocat.

Êtes-vous souvent amenée à plaider ?

Mon activité plaidante la plus marquante réside dans les dossiers de commissions d'office que j'ai été amenée à plaider au titre de l'aide juridictionnelle. J'ai par exemple été commise d'office pour assister devant le Juge de la Liberté et de la détention des étrangers en situation irrégulière placés en rétention et dont l'expulsion vers l'étranger était envisagée. Lors de ces permanences, je suis amenée, pendant une demi journée, à étudier entre 3 et 6 dossiers, à rechercher des nullités à soulever ou des arguments de fond pour contester le placement en rétention de mes clients, à rédiger des conclusions à la main et à plaider le dossier dans la foulée. Dans les circonstances d'une défense d'urgence de personnes démunies et dont l'avenir peut dépendre de la décision qui sera prise, il n'y a rien de plus grisant que de parvenir à faire libérer la personne que vous défendez. Vous vous sentez alors vraiment avocat.

Interview de LexisNexis

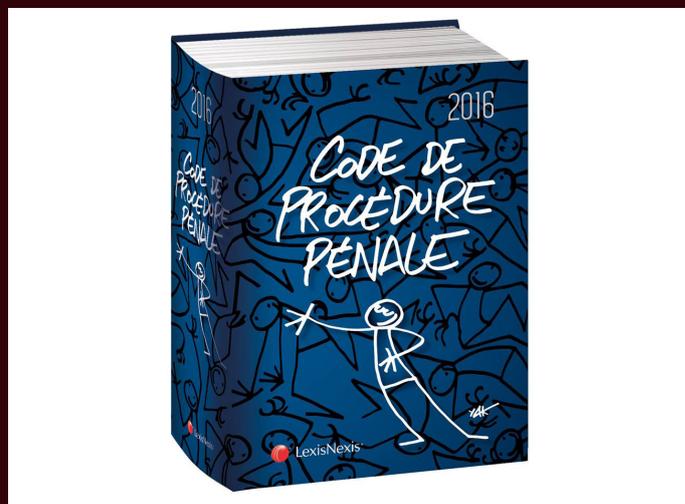
Tristan de Carné est Directeur des ventes Livre et notre interlocuteur privilégié chez notre partenaire LexisNexis. Nous lui avons posé trois questions :

Pourquoi LexisNexis soutient-elle la Conférence Lysias depuis si longtemps ?

Par pur altruisme. Et convergence d'intérêt pour la beauté. Beauté du geste notamment. Du geste à la parole, de la plume au vent, de l'Écriture à l'Esprit... Champion de l'écrit et champions de l'oral ne pouvaient que s'entendre ! Qui d'autre ?

Le droit et l'éloquence sont-ils complémentaires ?

Si l'on considère que les sophistes prennent souvent des libertés avec la vérité, et donc la justice, on peut dire qu'ils ont gauchi leurs raisonnements pour convaincre à tout prix ; or le gauche est complémentaire du droit, au sens de son contraire. Donc l'éloquence peut conduire au contraire du droit. Maintenant, on peut espérer que parfois l'éloquence se mette au service du droit (et pas seulement quand la victime est plus riche que l'assaillant), et la complémentarité n'est alors plus opposition mais association. Pas forcément de malfaiteurs. Songez à l'adage populaire concernant le patron des avocats : « Sanctus Yvo erat brito ; advocatus sed non latro, res mirabilis populo ». Tout le monde n'ayant pas encore acheté l'excellent **Lexique juridique des expressions latines**, aux éditions LexisNexis, permettez-moi de traduire : « Saint Yves était breton ; avocat mais pas voleur, chose admirable pour le peuple ! ». Il est donc possible d'allier droit et éloquence, dans certaines conditions assez précises de température, de pression et d'humilité. Quelle celtitude en tirer sinon, que dans l'Breton, tout est bon ! Surtout quand il utilise un **code LexisNexis**. Il se murmure que c'était le cas de Saint Yves... Quoi d'autre ?



Quels cadeaux offrez-vous aux candidats nationaux ?

Nous offrons d'abord à tous les candidats l'outil de base du juriste (enfin, du bon juriste, breton ou pas), le **code LexisNexis : Code civil, Code pénal, Code de procédure civile, Code de procédure pénale ou Code de commerce**. Et aussi **Les Carnets du Palais**, un beau-livre, pour les vainqueurs. Et **l'Art et techniques de la plaidoirie** pour les deuxièmes, puisqu'ils ont encore une place à gagner ! Mais bon, deuxième d'un concours qui a opposé les meilleurs orateurs de 33 facs de toute la France, fût-ce à l'ère de la 25e place française au PISA, c'est mieux qu'un pis aller, non ? On me murmure que les vainqueurs auraient tous travaillé avec des **Codes, Guides et Manuels LexisNexis**... Quoi d'autre ?

Avec les Codes bleus 2016,
partez sur de bonnes bases !



*L'outil de travail indispensable
de tout étudiant en droit dès la première année !*



Toutes les sources
juridiques de la matière



Signés de grands
noms universitaires



Codes annotés
autorisés aux examens

*LexisNexis,
Droit vers la réussite !*

Retrouvez tous nos codes et ouvrages sur
etudiant.lexisnexis.fr

 LexisNexis®

 @Lexis_Etudiants

 LexisNexis Etudiant

 LexisNexis Etudiant